

Loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture

installer **un bâtiment fermé pour l'élevage de 1.200 cochons à proximité du lac de Vassivière**. Avant de trancher, la préfecture a lancé une consultation publique qui se termine lundi 30 mars.

Il y a eu tellement de contributions qu'**un deuxième registre a été ajouté** ainsi que de nombreuses feuilles volantes. Les habitants ont pris la plume sur quelques lignes voire plusieurs pages. Ils sont venus d'Eymoutiers, de Gentioux-Pigerolles, de Peyrat-le-Château, de Saint-Amand-le-Petit, de Faux-la-Montagne... **Tous, ou presque, disent leur opposition au projet de porcherie.**

l'environnement préservé de Vassivière. On voit bien en Bretagne [où il y a beaucoup d'élevages de porcs], que tous les cours d'eau sont pollués.

Un autre **avis défavorable a été émis à l'unanimité par le syndicat mixte du lac de Vassivière**. Son vice-président, Benjamin Simons, explique qu'il s'est appuyé sur des éléments techniques apportés par l'établissement public qui gère la qualité des eaux du bassin de la Vienne, l'agence régionale de santé, et par l'expertise d'un des spécialistes français des cyanobactéries, M. Combrouze. Il résume : "On comprend que la question n'est pas de savoir si le lac de Vassivière sera pollué, mais quand il le sera. Cela va à l'encontre de toute la politique menée sur le site du lac de Vassivière depuis plus de cinquante ans." Benjamin Simons rappelle notamment les **huit millions d'euros récemment investis par la Région pour l'assainissement du lac**. "Ce dossier menace directement ces investissements, on comprend l'intérêt pour des agriculteurs de diversifier leurs revenus, mais cette diversification agricole aurait un effet ricochet beaucoup trop important sur les autres secteurs."

"Prudence" du côté de la Région

La Région Nouvelle-Aquitaine se montre "prudente sur ce dossier", écrit son président Alain Rousset, sollicité par ICI Creuse. "Il faut savoir produire ce que l'on consomme chez nous mais mieux qu'ailleurs, être sur les enjeux de souveraineté alimentaire et de transitions environnementales. Sur ce dossier en particulier, aucun risque ne peut être pris pour la qualité des eaux de Vassivière ; les conditions actuelles proposées pour l'épandage sont évaluées avec un risque faible, notamment pour une des zones de baignade. Le risque doit être nul. Faible, ce n'est pas suffisant."